



Doc. 13684
27 janvier 2015

Attaques terroristes à Paris: ensemble pour une réponse démocratique

Amendement¹ n° 4

Dans le projet de résolution, au paragraphe 10, remplacer les mots « l'islamisme radical » par les mots suivants :

« toutes les formes d'extrémisme ».

Note explicative

Il est inacceptable d'associer une religion au terrorisme et cela s'avérerait contreproductif à long terme en stigmatisant, séparant et isolant encore davantage les adeptes d'une religion et d'une culture.

Déposé par:

DENEMEÇ Reha, Turquie, CE
BAĞIŞ Egemen, Turquie, CE
DİŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC
ERKAL KARA Tülin, Turquie, CE
SELVİ Ömer, Turquie, CE
TÜRKEŞ Ahmet Kutalmış, Turquie, ADLE

1. 2015 - Première partie de session

